

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



ABN·AMRO Investment Solutions

Candriam French Sustainable Equities

un compartiment de ABN AMRO Funds

Catégorie d'Actions : I EUR Capitalisation (ISIN LU1481504600)

Ce Fonds est géré par ABN AMRO Investment Solutions, une société de gestion d'investissement du Groupe ABN Amro.

Objectif et politique d'investissement

Candriam French Sustainable Equities appartient à la catégorie des Fonds à gestionnaire unique.

Le Fonds vise à accroître la valeur de son actif sur le long terme en investissant principalement dans des titres de participation négociables, tels que des actions, et dans d'autres types de participation comme des parts de coopératives, des certificats de participation ou des warrants sur titres de participation négociables de sociétés domiciliées ou exerçant l'essentiel de leurs activités économiques en France.

Le Fonds investira au moins 60 % de son actif net (après déduction des liquidités) dans ces titres sur une base consolidée (investissements directs et indirects). De plus, la part minimum d'actions de sociétés établies dans des pays de l'Espace économique européen et ayant conclu une convention fiscale avec la France, y compris une clause d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales, atteindra au moins 75 % de l'actif net du Fonds.

Le Fonds obéit également aux règles suivantes en matière de construction de portefeuille :

- Jusqu'à 50 % de son actif net pourront être investis dans des actions de petites et moyennes capitalisations
- Jusqu'à 10 % de son actif net pourront être investis dans des actions internationales et des marchés émergents

Les investissements dans des titres de créance ne pourront pas dépasser 15 % de son actif net.

Risque d'investissement durable

Le compartiment met en avant des facteurs environnementaux ou sociaux et est considéré comme un produit d'investissement conformément à l'article 8 (1) du Règlement (UE) 2019/2088 sur les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers, tel qu'énoncé dans le Livre I.

À cet égard, l'univers éligible est déterminé à partir d'un référentiel ESG propriétaire associant :

- des filtres d'exclusions qui excluent les entreprises et les activités impliquées dans des activités sélectionnées qui n'incarnent pas le développement durable (activités controversées) ainsi que les entreprises qui ne respectent pas les principes du Pacte mondial des Nations Unies (analyse normative). Outre ces exclusions, le Gestionnaire d'investissement externe doit respecter les règles d'exclusion de la Politique d'investissement durable de la Société de gestion,
- Démarches ISR : Le processus de sélection intègre un processus de sélection positif tel que l'approche « best in class ». Le processus de sélection intègre également une analyse des parties prenantes qui évalue dans quelle mesure

chaque entreprise intègre les intérêts de six parties prenantes dans sa stratégie à long terme, telles que les investisseurs, le capital humain, les fournisseurs, les clients, la société et l'environnement.

- Gestion intelligente : L'engagement, le dialogue et le vote par procuration sont au cœur du processus d'investissement en fournissant des informations supplémentaires sur les émetteurs et en encourageant les meilleures pratiques. Les données ESG sont intégrées et analysées dans les décisions d'investissement en actions afin de mieux évaluer les risques et les opportunités liées aux activités commerciales et aux opérations des entreprises.

L'analyse ESG du Gestionnaire d'investissement couvrira au moins 90 % des investissements du fonds. La part des actifs « non notés ESG » dans le portefeuille ne doit pas dépasser 10 % de l'actif net.

Cette analyse approfondie permet d'axer la sélection de titres sur les meilleures entreprises d'un point de vue ESG, d'éliminer de la sélection les émetteurs présentant les moins bons profils ESG. Les 20% restant (au moins à des émetteurs sont retirés de l'univers).

Les limites méthodologiques peuvent être évaluées en ce qui concerne la nature des données ESG (quantification des données qualitatives), de couverture ESG (certaines données sont indisponibles pour certains émetteurs) et de cohérence des données ESG (différences méthodologiques).

Les instruments dérivés ne sont pas pris en considération dans l'analyse ESG.

Relation avec le Portefeuille de référence

Ce Fonds est géré activement et comparé au MSCI Europe Small Cap TR Net à des fins d'indicateurs de performance et de niveau de risque. Cependant, la référence à ce Portefeuille de référence ne constitue pas un objectif ou une limitation dans la gestion et la composition du portefeuille et le Fonds ne limite pas son univers aux composants du Portefeuille de référence. Le Portefeuille de référence n'évalue ni n'inclut ses composants sur la base de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

Les rendements peuvent par conséquent être très différents du rendement du Portefeuille de référence.

La monnaie de référence du Fonds est EUR.

La durée minimale de détention recommandée est de 5 années.

Les revenus sont systématiquement réinvestis.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts chaque jour bancaire ouvrable au Luxembourg.

Ce Fonds est éligible au Plan d'Épargne en Actions (PEA) français.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé



Le profil de risque et de rendement du Fonds repose sur les fluctuations de valeur subies par un investissement dans ce Fonds. Le classement du Fonds reflète avec une précision raisonnable le risque du Fonds dans les conditions de marché antérieures. Les données historiques sur lesquelles repose le profil ne donnent pas d'indication fiable quant au risque inhérent aux circonstances et événements dans le futur qui sont différents de ce à quoi le Fonds a été exposé par le passé.

Le profil de risque et de rendement d'un Fonds est fourni à titre indicatif ; il ne constitue ni objectif, ni une garantie et peut changer au fil du temps.

La catégorie de risque la plus faible ne signifie pas que le Fonds est dénué de tout risque. Un potentiel de performance supérieur s'accompagne généralement de risques potentiels plus élevés.

Pourquoi le Fonds appartient-il à cette catégorie spécifique?

Les investissements en actions s'accompagnent de fluctuations significatives des cours dues, par exemple, aux informations négatives liées à l'émetteur ou au marché.

Le niveau de risque du Fonds reflète essentiellement les risques de marché découlant de l'exposition aux Actions françaises.

D'autres risques qui sont importants pour le Fonds mais ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique sont décrits ci-après :

Risque lié aux marchés émergents : Les investissements sur les marchés émergents sont susceptibles d'être exposés à une volatilité supérieure à la moyenne. De plus, certains marchés émergents offrent une sécurité inférieure à celle de la majorité des marchés développés internationaux. Aussi, les services des opérations de portefeuille, de liquidation et de conservation pour le compte de Fonds investis sur les marchés émergents peuvent s'accompagner d'un risque supérieur.

Risque de contrepartie : Ce risque est lié à la capacité d'une contrepartie à une transaction financière à satisfaire ses engagements tels que le paiement, la livraison et le remboursement.

Risque de crédit : Ce risque est lié à la capacité d'un émetteur à honorer ses engagements ; les rétrogradations de la note d'une émission ou d'un émetteur peuvent entraîner une baisse de la valeur des obligations dans lesquelles le Fonds a investi.

Risque de liquidité : Ce risque découle de la difficulté de vendre un actif à un prix de marché juste et au moment souhaité à cause d'un manque d'acheteurs.

Pour obtenir de plus amples informations sur les risques, veuillez consulter la section « Investment risks » du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Frais

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de sa commercialisation et sa distribution. Ces frais diminuent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun
<i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.</i>	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,90 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Performances passées



Informations pratiques

Société de gestion

ABN AMRO Investment Solutions, une société de gestion d'investissement du Groupe ABN Amro.

Banque dépositaire

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch.

Informations complémentaires

Des informations complémentaires sur le Fonds, le prospectus et les derniers rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus, sans frais et en langue anglaise, auprès de la Société de gestion, des agents locaux ou sur Internet à l'adresse www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Politique de rémunération

Les détails de la politique de rémunération la plus récente de la Société de gestion, y compris, de manière non exhaustive, une description du calcul de la rémunération et des avantages, pourront aussi être disponibles sur le site Internet suivant, une fois que ces derniers auront été approuvés par l'AMF : <https://www.abnamroinvestmentsolutions.com/en/footer/Regulatory-information.html> et un exemplaire papier est disponible sans frais sur demande au siège social de la Société.

Publication des prix

Le dernier prix des actions du Fonds est disponible à l'adresse www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Conversion d'Actions

Les actionnaires peuvent demander la conversion de tout ou partie de leurs actions en actions d'un autre Fonds ou d'une autre catégorie ou classe. Pour obtenir de plus amples informations sur la manière de convertir des actions et sur

les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent à des chiffres maximum. Il se peut dans certains cas que vous payiez moins – veuillez consulter votre conseiller financier pour connaître le montant effectif.

Le pourcentage des frais courants présent ici repose sur les dépenses engagées pendant la période de douze mois clôture le 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre et exclut :

- Les commissions de performance
- Les coûts des opérations de portefeuille, sauf dans le cas des frais d'entrée/de sortie acquittés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la section « Fees and Costs » du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Les performances passées ne sauraient augurer des résultats futurs.

Les performances passées présentées ici tiennent compte de tous les frais et coûts. Les frais d'entrée/de sortie sont exclus du calcul des performances passées.

La part a été lancée en décembre 2019.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en tant que variation en pourcentage de la Valeur nette d'inventaire du Fonds à la fin de chaque exercice.

les règles en vigueur, les actionnaires sont priés de se référer au prospectus (section « Subscriptions, Conversion and Redemptions of Shares »).

Informations spécifiques sur le Fonds

Le présent document d'Informations clés pour l'investisseur décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de la SICAV AAF, tandis que le prospectus ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont préparés pour la SICAV AAF dans son intégralité. L'actif et le passif de chacun des compartiments du fonds à compartiments multiples AAF sont séparés en vertu de la loi, aussi seuls les bénéfices ou pertes du compartiment ont-ils un impact sur votre investissement. D'autres catégories d'actions peuvent être disponibles pour ce Fonds. Les investisseurs trouveront plus de détails à ce sujet dans le prospectus. Pour obtenir de plus amples informations sur les catégories d'actions distribuées au public dans leur juridiction, les investisseurs sont priés de consulter www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Législation fiscale

Le Fonds est régi par les lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction du pays de résidence de l'actionnaire, le Domicile du Fonds peut avoir une incidence sur sa situation fiscale personnelle. Pour obtenir de plus amples détails, l'actionnaire devrait consulter un conseiller fiscal.

Responsabilité

La responsabilité de ABN AMRO Investment Solutions, une société de gestion d'investissement du Groupe ABN Amro ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.